

Le gouvernement annonce une augmentation de 0,5% des traitements de la fonction publique au 1er juillet, mais un gel en 2011

Le salaire des 5,2 millions de fonctionnaires sera augmenté de 0,5% au 1er juillet, puis gelé en 2011, a annoncé le 30 juin en fin d'après-midi Eric Woerth, ministre du Travail et de la Fonction publique.

Georges Tron (secrétaire d'Etat à la Fonction publique) et moi avons proposé de tenir les engagements du gouvernement pour 2010, c'est-à-dire d'augmenter le point d'indice de 0,5% au 1er juillet (...) ce qui donne une augmentation du pouvoir d'achat de 3,4%, a-t-il dit en sortant d'une réunion de négociations sur les salaires avec les huit fédérations de fonctionnaires (CGT, CFDT, FO, FSU, CFTC, CGC, Unsa, Solidaires).

L'engagement de relever le point d'indice de 0,5% au 1er juillet est tenu *bien qu'il ne soit pas inscrit dans un accord conclu avec les organisations syndicales*, précise par ailleurs un communiqué commun d'Eric Woerth et de Georges Tron.

Le dispositif de garantie individuelle de pouvoir d'achat (Gipa) dont bénéficient les fonctionnaires depuis 2008 est reconduit pour l'année 2010 et les années suivantes, souligne le texte.

Parmi les autres mesures décidées figurent le développement de la rémunération au mérite dans les filières sociale et technique de la Fonction publique. Est également reconduit la redistribution aux fonctionnaires de 50% des économies réalisées par le non remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant en retraite. Cette redistribution *représente chaque année 500 millions d'euros par an*, relève le communiqué.

Gel en 2011 et après ?

En 2011, les salaires seront gelés et de nouvelles discussions auront lieu l'année prochaine pour les années 2012 et 2013.

Dans une déclaration commune des huit syndicats, lue par Bernadette Groison, secrétaire générale de la FSU, ceux-ci estiment que les discussions salariales pour 2012 et 2013 *sont renvoyées à d'hypothétiques rencontres d'ores et déjà placées sous de sombres auspices.*

Pour sa part, Georges Tron a indiqué que ces futures discussions tiendraient compte *de la situation économique.*

Par ailleurs les syndicats ont réaffirmé ensemble que *la valeur du point d'indice est l'élément central et prioritaire de la négociation.*

Lors des discussions salariales de 2008, le gouvernement s'était engagé à augmenter de 0,5% les salaires au 1er juillet 2010 et d'un même pourcentage au 1er juillet 2011.

L'augmentation décidée concerne l'ensemble des fonctionnaires de la Fonction publique d'Etat, territoriale et hospitalière.